

Résolution concernant les pays victimes du changement climatique

Auteur :

- ONG = Andrey – Yousra – Arthur
- Etats-Unis = Christiane et Zoé

1) Définition de « pays victime » : pays subissant de plein fouet les conséquences du réchauffement climatique comme la perte importante de récolte, la multiplication de catastrophes naturelles comme les sécheresses sévères, les pluies diluviennes causant des inondations, de grands incendies, ainsi que les cyclones/typhons/ouragans qui augmentent en fréquence et en intensité. Ce sont aussi des pays qui n'ont pas les capacités d'avoir des solutions durables et immédiates dans les domaines d'adaptation, d'atténuation des conséquences du réchauffement climatique, allant même jusqu'à la prévention pour éviter les dégâts, et qui présentent une faible part de responsabilité dans l'émission globale des gaz à effet de serre, à hauteur de 7% maximum.

2) Nature de l'aide proposée :

Caractéristiques des pays victimes	Type d'aide apportée
PMA/PED victimes de déplacements de populations internes (à partir de 18%) et externes (à partir de 10%) sur une période de 7 ans	Aide financière et humanitaire pour aider à la régulation des flux migratoires ainsi qu'à l'installation de ces populations. Une aide financière supplémentaire peut être octroyée dans le cadre d'un réaménagement des régions autrefois peuplées, à l'aide des nouvelles technologies et découvertes scientifiques, pour qu'elles soient de nouveau habitables.
PMA/PED accueillant des migrants climatiques	Aide humanitaire et financière pour aider à la régulation des flux migratoires ainsi qu'à l'installation et l'intégration de ces populations.
PMA/PED victimes de sécheresse, inondations, salinisation des sols, cyclones/typhons/ouragans	Aide humanitaire pour aider les populations sinistrées au niveau de l'alimentation et le logement // Aide financière pour l'investissement dans les nouvelles technologies et nouvelles techniques d'agriculture qui permettront de s'adapter à la multiplication des épisodes extrêmes et de l'intensification de la désertification.
Pays insulaires	Aide financière ainsi qu'humanitaire à estimer en fonction des dégâts matériels répertoriés dû aux épisodes extrêmes. Aide financière pour contribuer à la construction d'infrastructures destinées à l'adaptation, l'atténuation ainsi que la prévention face à la multiplication des épisodes extrêmes. Le programme d'accueil dans les pays cités ci-dessous – ou dans les pays alentours dans le cas échéant – de leurs migrants leur sera en permanence ouvert, la montée du niveau de la mer les rendant extrêmement vulnérables.

NB : Des pays peuvent rentrer dans plusieurs catégories

3) Pays contributeurs à cette aide :

Les pays qui ont le plus contribué au changement climatique sont ceux qui ont le plus de ressources disponibles doivent être ceux qui fourniront une aide financière et technique supplémentaire pour aider les populations les plus sinistrées du changement climatique. La liste ci-dessous donne les pays dont l'aide sera obligatoire, s'appuyant sur des preuves d'un PIB (**égal ou supérieur à 510 Md par an**) et d'un IDH (**égal ou supérieur à 0,880**) conséquents qui leur permettraient d'assumer la dette que les pays dits « du Nord »

doivent aux pays dits « du Sud ». Des pays ne rentrant pas dans les catégories de ceux cités ci-contre, et volontaires, pourraient demander à participer à ces contributions, à condition que cela ne frêne pas leur développement économique. La liste comprend également les pays les plus pollueurs de la planète (**plus de 7% de tonnes de CO2 relâchés par an**). Il est important de noter que pays contributeurs ne signifie pas forcément que l'on ne peut pas recevoir de l'aide (eg. Brésil, Inde).

Europe	Amérique	Asie	Océanie
Union européenne	Canada	Japon	Australie
Royaume-Uni	Etats-Unis	Corée du Sud	
Norvège	Brésil	Chine	
Suisse		Singapour	
		Inde	
		Arabie Saoudite	
		Russie	
		Iran	